

News de printemps du droit international de la famille et de la jeunesse

Juin 2026

Chers collègues magistrats de la famille et de la jeunesse, chers juges de paix,

L'été arrive à grand pas. Mais avant d'arriver aux vacances judiciaires, voici quelques nouvelles de printemps de la justice familiale internationale qui j'espère, rencontreront votre intérêt. Allez déjà vite voir la rubrique « formations à épingles » car il y en a déjà cette semaine-ci !

TABLE DES MATIERES

1. Quelques formations à épingler.....	2
2. S'informer sur le droit de la famille de différents Etats.....	3
3. Convention de La Haye 1980 – La procédure de retour	4
4. Réseaux sociaux	4
5. Plateforme belge de concertation des intervenants dans les situations d'enlèvement parental.....	5
6. Consultation sur vos besoins de formation	5
7. Le conseil de l'Europe publie un nouveau Guide sur la participation des enfants dans la médiation familiale	6
8. Child-Friendly Justice.....	6
A. Des outils pour les praticiens et les Decideurs	6
B. Lancement officiel de l'outil d'évaluation sur la justice adaptée aux enfants.....	7
9. Les nouvelles du Réseau Judiciaire européen en matière civile et commerciale	7
A. Recueil de législation.....	7
B. Prochaines réunions.....	7

1. Quelques formations à épingler

✓ **Wednesday webinars for EU-Family judges**

- Organisateur: MIKK
- Date : 10/06/2026 13:00 – 15:30
 - 💡 **Transfer of Jurisdiction under Art 12, Brussels IIb & other International Legal Instruments**
- Date : 21/10/2026 13:00 – 15:30
 - 💡 **Violence & Protective Measures pursuant to Article 13 (1) (b) 1980 Hague Convention and Article 27, Brussels IIb Regulation**
- Date 18/11/2026 13:00 – 15:30
 - 💡 **Jurisdiction in divorce proceedings under the Brussels IIb Regulation - can this affect parental responsibility proceedings?**
- En ligne
- Langue: anglais
- gratuit
- Info et inscriptions [ici](#)

✓ **Recognising kafala and child marriage in Belgium: when and how does private international law apply?**

Reconnaissance de la kafala et du mariage des enfants en Belgique : quand et comment le droit international privé s'applique-t-il ?

- Date : jeudi 11 juin 2026, de 12h à 14h
- Organisé par la Commission de droit international privé du Barreau de Bruxelles
- Par : Dr. [Leontine Bruijnen](#), doctorante à l'Université d'Anvers
- Lieu : Webinaire en ligne
- Langue : anglais – sous-titres en français
- Inscription [ici](#)
- gratuit

✓ **L'accès à la nationalité sous tension : évolutions, restrictions et enjeux actuels**

- Date 11 juin 2026
- Organisateur ADDE
- Lieu : maison des associations internationales (40 rue Washington, 1050 Ixelles)
- Langue : Français
- Pris en charge par l'IFJ
- Programme et inscription [ici](#)

✓ **EJTN/REFJ: voici le catalogue des activités de formation pour 2026 :**

[2026-EJTN-Catalogue-of-Training-Activities.pdf](#) :

Les inscriptions se font par l'IFJ : auprès de Nazan.Kucukbinar@igo-ifj.be

J'épingule pour vous:

- [Summer School in linguistic cooperation in civil matters](#)
 - Madrid Espagne
 - En anglais
 - 14 au 18 septembre 2026
 - Inscriptions avant le 26 juin 2026
- [Mediation and conciliation :](#)
 - En ligne
 - En anglais

- Les 5-6 octobre 2026
- Inscription avant le 2 octobre 2026
- [The AI in the exercise of jurisdiction](#)
 - Naples Italie
 - Date : 12-13 octobre 2026
 - En anglais
 - Inscriptions avant le 12 août
- [AI tools for Judicial Efficacy](#)
 - En ligne
 - Date: 14 octobre 2026
 - En anglais
 - Inscriptions avant le 7 octobre 2026

2. S'informer sur le droit de la famille de différents Etats

[The Family Law 2026 Guide](#) propose **en ligne** un nouveau Guide sur le droit de la famille de différents Etats, à savoir des informations sur le droit du divorce, le partage des biens matrimoniaux, les obligations alimentaires, les convention pré- et postnuptiales, la responsabilité parentales, les MARC.

Une ressource qui peut s'avérer utile.

Une édition de [Practiceguides.chambers.com](https://www.practiceguides.com)

Autre ressource pour s'informer sur le droit étranger : [Le site des Notaires d'Europe](#) (CNUe) :

- [Couples en europe](#)
- [Successions en Europe](#)
- [Personnes vulnérables en Europe](#)

Pour être complet, n'oublions pas de mentionner la page du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale du [portail e-justice européen](#) qui contient également la réponse (niveau élémentaire) à un grand nombre de questions de droit, proposée par tous les Etats membres dans toutes les langues de l'Union ([fiches d'information sur le droit national](#)).

Pour accéder à des sources de jurisprudence des Etats membres, il y a la page « [Jurisprudence nationale](#) ».

Enfin, accessible depuis la page « [législation nationale](#) » du portail e-justice, les fiches d'informations de chaque Etat membre détaillent des éléments précieux pour la compréhension du fonctionnement du système juridique et judiciaire de ceux-ci :

- le système juridique ;
- le processus législatif et décisionnel ;
- les sources de droit ;
- les bases de données juridiques nationales

3. Convention de La Haye 1980 – La procédure de retour

- ✓ Petit rappel concernant la base de données internationale sur l'enlèvement parental (INCADAT): la seule base de données juridique gratuite et mondiale en matière d'enlèvement international d'enfants.

Pour vous abonner au service des notifications dès qu'une nouvelle décision est publiée, inscrivez-vous :

<https://www.incadat.com/fr/registration> ou <https://www.incadat.com/en/registration>

N'hésitez pas à m'adresser vos décisions faisant application de la convention de La Haye sur les enlèvements parentaux, pour publication sur cette base de données.

- ✓ Le think tank du Parlement européen a commandé une analyse approfondie sur les leçons à tirer de la pratique de la convention de La Haye de 1980 et les voies d'avenir au regard des défis qui se présentent dans le monde d'aujourd'hui pour la société contemporaine globale. Le rapport rédigé par le prof. Marilyn Freeman se trouve [ici](#)

4. Réseaux sociaux

Trouvé sur LinkedIn :

- ✓ Invitation aux juges de l'UE de rejoindre **E.U. Judges- Private International Law Forum**
<https://www.linkedin.com/groups/17511032/>
- ✓ Au sujet de la problématique des enlèvements parentaux, j'ai à cœur de vous partager la réflexion écrite par Suzanne Labadie à l'occasion d'une décision d'un tribunal néerlandais ([ECLI:NL:RBNNE:2025:4596](#)) qui condamne au correctionnel la mère laquelle s'est rendue coupable de déplacement illicite. Le titre de article est : [A recent Dutch child abduction judgment raises a difficult question about the role of criminal law in family conflicts](#). La réflexion porte sur la question de la suspension de tous les contacts entre l'enfant et sa mère, vue par les perspectives si différentes du juge pénal, du juge de la famille et du juge de la jeunesse et les tensions qui opposent les finalités de ces perspectives qui se superposent.
- ✓ <https://carefulchildrelocation.com/>: Un site internet sur le déménagement international et sur les enlèvements parentaux, ouverts aux praticiens de tous les pays. Le blog contient des articles intéressants ouvrant les perspectives de beaucoup d'Etats étrangers.

Trouvé sur page LinkedIn de Martine Wernsen :

<https://www.linkedin.com/in/martinewernsen/recent-activity/all/>

5. Plateforme belge de concertation des intervenants dans les situations d'enlèvement parental

La plateforme dont j'ai déjà parlé dans la newsletter de l'été 2025, constituée sous l'impulsion de ChildFocus, s'est réunie les 25 novembre 2025 et 23 avril 2026.

Ces rencontres permettent de mieux se connaître dans les spécificités du rôle de chacun et de clarifier des processus de travail, les possibilités et les contraintes qui sont parfois propres à chaque type d'intervention (police, autorité centrale, avocat, juge du retour, juge du fond, procureur, aide/protection à la jeunesse, police, affaires étrangères, commission fédérale de médiation, childfocus...).

Il est utile de sentir et renforcer la cohérence des stratégies des différents acteurs et de vérifier les interprétations que chacun donne aux situations de déplacement international d'enfant, pour permettre aux procédures d'être efficaces et respectueuses des besoins des enfants.

Nous avons notamment évoqué les problématiques discutées au [second forum sur la convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international dans un contexte de violences intrafamiliales](#). A ce sujet, je vous renvoie au compte rendu fait dans la newsletter de décembre 2025.

Un sous-groupe s'est penché sur les différents scénarios de déplacement (illicite) d'un enfant qui est **concerné par une mesure de protection, soit volontaire, soit contrainte** (selon le cas : mesure d'hébergement hors du milieu familial ou mesure de surveillance). Il a mis en lumière les différences de définition de déplacement illicite en droit pénal et dans la convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement parental, les stratégies en terme de poursuite pénale selon les régions (soustraction à une mesure de protection), le choix de mobiliser ou non la convention, les stratégies qui tendent à un rapatriement ou non, à un placement ou non, le porteur de l'initiative, et son financement, etc...

6. Consultation sur vos besoins de formation

L'IFJ a adressé à tous les magistrats le questionnaire annuel sur les besoins en formation. La réponse est attendue pour le 12 juin au plus tard.

N'hésitez pas à y exprimer vos besoins dans les matières internationales : [IFJ // Questionnaire - Besoins en matière de formation \(2026\) Survey](#)

7. Le conseil de l'Europe publie un nouveau Guide sur la participation des enfants dans la médiation familiale

La Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe s'est réunie en décembre 2025 pour sa 45^e réunion plénière. A cette occasion, elle a complété sa boîte à outils existante d'un [nouveau Guide sur la participation des enfants dans la médiation familiale](#).

Devant le constat du nombre grandissant de litiges transfrontières concernant les enfants, le nouveau Guide sur la participation des enfants vient compléter [la boîte à outils](#) pour le développement de la médiation en matière familiale, visant à faciliter la mise en œuvre des lignes directrices de la CEPEJ en la matière.

Ce guide aborde la CIM (*Child Inclusive Mediation*) et détaille

- les principes de la médiation incluant les enfants (par exemple : Les tribunaux peuvent encourager la CIM, mais ne devraient pas avoir le pouvoir d'ordonner la participation de l'enfant. La CIM est un processus volontaire pour les parents et pour l'enfant).
- les six étapes de la médiation incluant les enfants ;
- les mesures pouvant être prises pour promouvoir le recours à la médiation incluant les enfants ;
- des exemples de formation pour les médiateurs familiaux ;
- des résultats de recherche sur les pratiques de médiation incluant les enfants (en Europe et hors Europe).

Avec ce guide, la CEPEJ souhaite apporter de la visibilité et encourager le recours à cette pratique, soulignant que seulement quelques Etats membres du Conseil de l'Europe l'utilisent, dont le Royaume-Uni (l'Angleterre et le Pays de Galles), la Norvège et l'Italie (dans certaines régions).

8. Child-Friendly Justice

A. DES OUTILS POUR LES PRATICIENS ET LES DECIDEURS

Le réseau européen pour la justice adaptée aux enfants (CFJ-EN) a sorti un outil sur la manière d'inclure les enfants qui ont une expérience avec le processus de justice, dans la réflexion pour développer des pratiques durables et adéquates.

Cet outil insiste sur la participation comme un processus qui doit s'étaler avant, pendant et après l'événement. Il donne des exemples de langage à proscrire et à recommander.

[how-to-guide-accessible.pdf](#)

B. LANCEMENT OFFICIEL DE L'OUTIL D'ÉVALUATION SUR LA JUSTICE ADAPTÉE AUX ENFANTS

Le 27 mars 2026 a eu lieu à Bruxelles l'événement du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne pour le lancement officiel de l'outil d'évaluation de la Justice adaptée aux enfants.

En Belgique, nous avons mis en œuvre cet outil, comme Etat pilote. L'on peut en tirer de nombreux enseignements et de nouvelles visions, entre autres au sujet des angles morts dans nos systèmes, qui montrent les ouvertures à de possibles progrès et améliorations de l'adaptation de la justice aux besoins des enfants.

Sur le site du Conseil Supérieur de la Justice, vous pourrez lire les conclusions et recommandations qui ont été intégrées dans le rapport belge: [Justice adaptée aux enfants | HRJ-CSJ](#)

9. Les nouvelles du Réseau Judiciaire européen en matière civile et commerciale

A. RECUEIL DE LÉGISLATION

J'annonçais en décembre la nouvelle édition 2025 du [RECUEIL de la législation de l'Union européenne en matière de coopération civile et commerciale](#), qui rassemble l'ensemble, mis à jour, des textes développés par le législateur européen depuis 25 ans dans le domaine de la justice civile, soit depuis que le traité d'Amsterdam a ouvert la voie vers la création du grand espace de sécurité, de liberté et de justice.

La distribution des exemplaires papier a été réalisée par notre point de contact belge Mélanie Vanwelkenhuysen en collaboration avec les euro-coordonateurs qui sont désignés pour chacune de vos juridictions.

Nous espérons que tous ceux qui en désiraient un exemplaire ont pu être servis. De toutes façons, il est consultable et téléchargeable en ligne sur le lien ci-dessus. La version digitale est d'ailleurs particulièrement « user-friendly », puisqu'elle contient une multitude de QR Codes et de liens hypertextes vers les multiples informations et ressources que l'on retrouve sur le portail e-justice (formulaires, guides pratiques, pages nationales...).

B. PROCHAINES RÉUNIONS

Les prochaines réunions du RJE en 2026 :

- 16-17 Juin 2026 : Règlement obtention de preuves et règlement signification à Bruxelles
- 19-20 octobre 2026 : Règlement aliments à Bruxelles
- 10-11 décembre 2026 : Règlement Bruxelles II *ter* à Dublin

Si les travaux du réseau vous intéressent, faites-le savoir.

C'est ici que je clôture cette lettre pour qu'elle parte encore à temps pour les informations qui concernent les formations prévues cette semaine (voir au point 1) !

Je vous souhaite une fin d'année judiciaire aussi agréable que possible et un été ressourçant.

Salutations collégiales,

Myriam de Hempinne

Juge d'appel de la famille et de la jeunesse

Réseau International de Juges de La Haye en matière familiale
Réseau Judiciaire Européen en matière civile et commerciale